



Élections Cantonales
des 20 et 27 mars 2011
Canton d'Annonay Nord
Département de l'Ardèche

*Toujours
proches de vous !*

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'Ardèche est la collectivité de la solidarité. Solidarité à l'égard des plus démunis, des plus fragiles et des plus éloignés. Solidarité entre les générations aussi. Le Département est également la collectivité de la proximité qui accompagne les initiatives locales.

Les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 sont l'occasion d'affirmer notre attachement à la politique menée par la majorité départementale en faveur d'un développement partagé et équitable entre les territoires.

Le canton d'Annonay Nord, et plus largement le bassin d'Annonay, est riche d'un tissu associatif dynamique, d'un cadre de vie exceptionnel et d'un savoir-faire industriel que nous devons préserver et développer.

Rénovation du collège des Perrières, déviation d'Annonay et de Davézieux, construction d'un nouvel établissement pour personnes âgées, préservation de notre environnement, développement touristique, les défis ne manquent pas pour assurer l'avenir de notre bassin.

Élu de terrain, je connais bien l'ensemble des forces vives du territoire et je souhaite poursuivre mon engagement à vos côtés pour les trois années à venir en continuant de soutenir les actions de développement sur le bassin d'Annonay.

Accompagné de ma suppléante, Céline Bonnet, je poursuivrai ce travail de proximité auprès de vous toutes et tous.

Au sein de l'équipe départementale de gauche, nous aurons à cœur de dessiner l'avenir du canton d'Annonay Nord pour que celui-ci préserve ses atouts et se développe dans un souci permanent de solidarité.

Vous connaissez ma motivation et mon enthousiasme à défendre notre territoire.

Vous savez pouvoir compter sur moi, et je compte sur vous !

Bien cordialement

Denis LACOMBE
et **Céline BONNET**
Suppléante



Annonay Nord / Boulieu-lès-Annonay / Davézieux / Saint-Clair
Saint-Cyr / Saint-Marcel-lès-Annonay

CANDIDAT DU PARTI SOCIALISTE ET DE
LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE DE GAUCHE

NOTRE PROJET POUR 2011-2014

Nous nous engageons au

Service

du bassin d'Annonay

La réforme territoriale :
Un mauvais coup porté à l'Ardèche

Le gouvernement a décidé de créer les conseillers territoriaux qui remplaceront à la fois les conseillers généraux du département et les conseillers régionaux.

L'Ardèche compte actuellement 33 conseillers généraux et 10 conseillers régionaux, soit un total de 43 élus. La réforme prévoit qu'il n'y ait plus que 17 conseillers territoriaux en 2014. Dans le même temps, le Conseil régional accueillera 291 élus au lieu de 157 aujourd'hui.

La réforme, c'est donc moins d'élus à Privas et plus d'élus à Lyon. Notre département sera bien moins représenté et aura plus de difficultés à se faire entendre. C'est un mauvais coup porté à la ruralité.

Par ailleurs, le gouvernement a diminué les recettes du Conseil général. Les marges de manœuvre sont donc désormais limitées.

Cette réforme territoriale est un véritable coup dur pour l'Ardèche et pour l'ensemble des territoires ruraux : perte de proximité et perte de solidarité financière.



Economie et emploi

Il faut mener la bataille pour l'emploi. La lutte contre le chômage est notre priorité. Pour cela, nous proposons :



Aide aux commerces avec la participation au financement de l'opération urbaine collective d'Annonay

- d'encourager l'implantation de nouvelles entreprises, commerces et artisanat ainsi que le développement des filières « bois » et « découpe de viande »
- de favoriser l'agriculture biologique et raisonnée ainsi que les circuits courts et la vente directe
- de promouvoir le développement d'un tourisme « nature » lié à notre richesse environnementale et d'un tourisme « patrimoine » mettant en valeur notre savoir-faire industriel
- d'accompagner les salariés en difficulté et d'être attentif au respect du droit du travail
- d'agir pour favoriser l'insertion des demandeurs d'emplois



Solidarité

Nous refusons la société du repli sur soi et nous plaçons notre action sous le signe de la solidarité. Pour cela nous proposons :



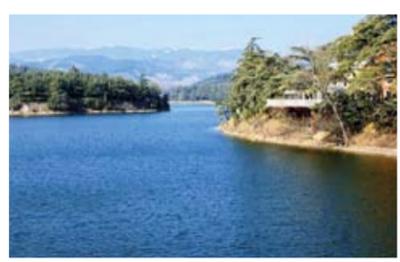
Rénovation de la maison de retraite protestante à Annonay réalisée en 2008

- de poursuivre le plan de modernisation des établissements pour personnes âgées et de construire un nouvel établissement
- de s'opposer à la récupération sur succession de l'allocation versée aux personnes âgées dépendantes
- de favoriser les dispositifs d'accueil de la petite enfance et l'accompagnement des familles
- d'aider à la construction de nouveaux logements économes en énergie



Cadre de vie et environnement

Notre cadre de vie est un atout considérable qu'il faut préserver et mettre en valeur. Pour cela nous proposons :



Financement à hauteur de 6,5 millions d'euros dans le contrat de rivières 2004-2010 du Syndicat des Trois Rivières

- d'agir pour préserver notre qualité de vie
- de favoriser le développement de loisirs « nature » (randonnée, cyclotourisme, plan d'eau...)
- de préserver notre environnement naturel, et notamment nos rivières
- de participer à la préservation et à la mise en valeur de notre patrimoine industriel



Services publics

Chaque Ardéchois doit avoir un égal accès à des services de qualité. Pour cela nous proposons :



Rénovation du collège de la Lombardière à Annonay réalisée en 2010

- de rénover, moderniser et sécuriser le collège des Perrières
- d'offrir l'accès au haut débit ADSL pour 99% des foyers
- de réhabiliter nos casernes de pompiers et de construire une nouvelle caserne sur le bassin
- de promouvoir le bio et les circuits courts dans la restauration collective (cantines des collèges, maisons de retraite...)
- d'accompagner l'installation et le maintien des médecins généralistes



Routes et transports

Parce que nos routes sont essentielles à notre développement, nous proposons :



Aménagement de la 2X2 voies entre Peaugres et Annonay réalisé en 2009

- de poursuivre le désenclavement du bassin, notamment en aménageant la déviation de la Croix de Justice à Davézieux et en reliant Roiffieux à la déviation d'Annonay par la construction d'un pont sur la Cance
- d'améliorer la qualité des routes pour la sécurité de tous et notamment des cyclotouristes
- de développer les modes doux de déplacement et faciliter le covoiturage
- de renforcer le réseau de transport en commun (scolaire, régulier...)
- d'aménager et sécuriser les arrêts de bus, notamment les arrêts des transports scolaires



Vie Associative

En participant à l'attractivité du territoire, notre tissu associatif est l'une de nos premières richesses. C'est pourquoi nous proposons :



Subventions aux associations du bassin pour 900.000 euros accordées en 2009

- de maintenir l'aide aux associations qui animent notre territoire et d'encourager le bénévolat
- d'accompagner les initiatives culturelles qui s'intègrent dans une mission d'éducation populaire
- d'encourager la pratique du sport pour tous en soutenant les associations et les clubs (équipements et éducateurs)
- de travailler en partenariat avec les associations à caractère social
- de soutenir le travail de mémoire réalisé par les Anciens Combattants

Votre Conseiller général toujours proche de vous

J'agirai dans la proximité :

- Je serai **disponible** et à votre écoute
- Je tiendrai des **permanences régulières** dans toutes les communes du canton
- J'organiserai des temps de **concertation** pour échanger sur les projets du bassin
- Je réaliserai un bilan annuel de mandat par souci de **transparence**

J'agirai avec engagement et efficacité :

- Je porterai les **valeurs républicaines**
- J'agirai dans le seul souci de **l'intérêt général**
- Je porterai **votre voix** au Conseil Général
- Je défendrai les **projets du Bassin d'Annonay**

Élections Cantonales
des 20 et 27 mars 2011

Département de l'Ardèche



Denis Lacombe est un homme sincère et honnête.
Elu de terrain, il incarne la proximité.
Il est fondamentalement soucieux de prendre la décision juste dans chaque dossier qu'il gère.
Il a défendu avec force son canton d'Annonay qui l'a vu grandir.

C'est également un vice président exemplaire.
Il contribue au développement et la promotion du sport et de la vie associative avec le seul souci de solidarité et de faire en sorte qu'aucun Ardéchois ne soit laissé au bord du chemin.

Aujourd'hui il sollicite de nouveau votre confiance.
Il peut compter sur la mienne ; elle lui est totalement acquise. Je vous invite à lui renouveler la vôtre.

Pascal Terrasse
Député de l'Ardèche
Président du Conseil Général

Je connais Denis Lacombe depuis de nombreuses années et j'ai la chance de l'avoir dans mon équipe municipale à Annonay. Par un engagement quotidien, c'est dans une grande proximité avec les acteurs du territoire et fidèle à ses convictions qu'il exerce son mandat. C'est un homme d'engagement et de terrain.

Denis Lacombe a toute ma confiance pour poursuivre cette belle aventure et représenter les habitants du canton d'Annonay Nord au Conseil Général.
Au plus proche de vous, il mettra toute son énergie à défendre les intérêts du territoire à Privas.

Olivier Dussopt
Député de l'Ardèche,
Maire d'Annonay

Une équipe pour le Bassin d'Annonay

Cette élection sera un signal envoyé à celles et ceux qui soutiennent un pouvoir parisien, le pouvoir de l'argent, qui ne veulent pas d'une démocratie de proximité, qui veulent abandonner nos cantons, notre Ardèche. Je suis sûr que Denis et Simon ne sont pas de ceux-là. A votre écoute, ils nous représenteront au Conseil Général avec efficacité et dévouement.

Jean-Claude Tournayre
Président de la Communauté de Communes du Bassin Annonéen



Denis Lacombe
Agé de 63 ans, retraité de l'entreprise Irisbus, ancien secrétaire du Comité d'Etablissement et co-fondateur d'ICENA. Conseiller municipal d'Annonay depuis 1997 et Conseiller Général de l'Ardèche depuis 1998, Denis Lacombe est aujourd'hui Vice-président du Conseil Général en charge des sports, de la vie associative et des anciens combattants.



Céline Bonnet Suppléante
38 ans, 4 enfants, assistante sociale en détachement, Maire de Boulieu-lès-Annonay et Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay en charge des Sports, membre du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Réunions publiques

Annonay
22 février / 18h00
Théâtre - Place des Cordeliers

Boulieu-lès-Annonay
14 mars / 18h30
Salle - Rue du Puits Nouveau

Saint-Cyr
15 mars / 18h30
Salle du Campo Santo

Saint-Clair
16 mars / 18h30
Salle des Associations

Saint-Marcel-lès-Annonay
17 mars / 18h30
Mairie, Salle n°2

Davézieux
18 mars / 18h30
Mairie, Salle Canson Montgolfier

Les 20 et 27 mars 2011
VOTEZ
Denis LACOMBE
et Céline BONNET
Suppléante

- Je souhaite avoir des informations sur les candidats Denis Lacombe et Céline Bonnet.
- Je soutiens la candidature de Denis Lacombe et Céline Bonnet.
- J'adresse un don de € pour la campagne électorale de Denis Lacombe et recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire de mes impôts sur le revenu 66% de ma contribution (chèque à l'ordre de « Association de financement de la campagne électorale de Denis Lacombe »).

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :